

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto

5700, rue Yonge, 5^e étage
Toronto (Ontario) M2M 4K5
Téléphone : (866) 311-8002

Rapport public

Date d'émission du rapport : 20 octobre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1309-0006

Type d'inspection :

Incident critique

Suivi

Titulaire de permis : Hôpital Baycrest

Foyer de soins de longue durée et ville : The Jewish Home for the Aged,
North York

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 9, 10, 16, 17 et 20 octobre 2025.

L'inspection a eu lieu à distance aux dates suivantes : les 14 et 15 octobre 2025.

Le prochain dossier de suivi a été inspecté :

- Le signalement : n° 00154045/suivi n° 1, en rapport avec l'alinéa 11 (1) (b) de la LRSLD (2021), services infirmiers et services de soutien personnel.

L'inspection concernait les dossiers d'incidents critiques (IC) suivants :

- Le signalement : n° 00155671, lié à une blessure de cause inconnue;
- Le signalement : n° 00157055, lié à une chute d'une personne résidente sans témoin;
- Le signalement : n° 00158505, lié à des préoccupations en matière de soins prodigués aux personnes résidentes et le programme de soins et;
- Le signalement : n° 00158808, lié à de multiples préoccupations de soins prodigués à une personne résidente et à des odeurs persistantes.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto

5700, rue Yonge, 5^e étage
Toronto (Ontario) M2M 4K5
Téléphone : (866) 311-8002

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1309-0005 aux termes de l'alinéa 11 (1) b) de la LRSLD (2021).

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
Entretien ménager, services de buanderie et d'entretien
Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : PROGRAMME DE SOINS

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect du : paragraphe 6 (7) de la LRSLD (2021)

Programme de soins

Paragraphe 6 (7) Le titulaire de permis veille à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fournis au résident, tel que le précise le programme.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fournis à deux personnes résidentes.

i) Le programme de soins d'une personne résidente prévoit une mesure d'intervention pour soigner une blessure. La personne résidente a été observée sans la mesure d'intervention en place, ce qui a été reconnu par une personne préposée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto

5700, rue Yonge, 5^e étage
Toronto (Ontario) M2M 4K5
Téléphone : (866) 311-8002

aux services de soutien personnel (PSSP).

Sources : observations de la personne résidente, examen des dossiers cliniques de la personne résidente et entretiens avec la PSSP et d'autres membres du personnel.

ii) Une autre personne résidente présentait une zone où l'intégrité épidermique était altérée et nécessitait une mesure d'intervention, qui n'a pas été effectuée par une PSSP au cours d'un quart de travail.

Sources : dossiers cliniques d'une personne résidente, rapport d'incident critique et entretiens avec une PSSP et d'autres membres du personnel.